



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Mardi 27 septembre 2022 à 18 H 30

==--==--==

ORDRE DU JOUR

1 - SECOURS EXCEPTIONNELS - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

2 - PRISE EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

3 - PRISE EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - DECISION

4 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

5 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE A LA RENTREE EN FAVEUR DES BACHELIERS ETUDIANTS - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

6 - INFORMATION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DE FACTURES D'EAU

7 - ACCEPTATION D'UN DON AU CCAS

8 - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR UNE PRESTATION D'ASSURANCE COMMUNE/CCAS - ASSURANCE STATUTAIRE 2023 - 2026

Saint-Mandrier-sur-Mer, le 19 septembre 2022.

Le Président,

Gilles VINCENT